



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3896

Adaptation de l'opération n° 60047522 "Désinfestation de divers sites" et affectation complémentaire d'une partie de l'AP n° 2009-4, programme 20005

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. DURAND Jean-Dominique

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3896 - ADAPTATION DE L'OPERATION N° 60047522 "DESINFESTATION DE DIVERS SITES" ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2009-4, PROGRAMME 20005 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2011/3905 du 7 novembre 2011, vous avez approuvé le lancement de l'opération « Désinfestation des églises », à hauteur de 135 000 €.

Par délibération n° 2018/3813 du 28 mai 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Plan patrimoine PEP 2008-2014 », n° 2009-4, programme n° 20005.

Depuis 2005, la Ville de Lyon doit faire face à d'importantes infestations des mobiliers en bois patrimoniaux par des insectes xylophages.

Une première campagne de désinfestation a ainsi été engagée depuis 2011, pour un montant global de 118 275 €. Elle a permis de traiter les mobiliers en bois des églises de Saint-Charles-de-Serin et Saint-Pierre-de-Vaise et de réaliser des diagnostics sanitaires dans les églises Saint-Bonaventure, Saint-Bruno et Saint-Georges.

Les diagnostics sanitaires permettent d'inventorier les objets infestés, en rapport avec leurs conditions environnementales, et d'analyser les divers types d'insectes et moisissures.

L'analyse des contaminations détermine ainsi les modes de traitement de désinfestation adéquats pour chaque type de mobilier, que l'on soit en présence d'œuvres d'art protégées ou de mobilier usuel comme les bancs d'église. L'analyse vise à déterminer le protocole d'intervention tout en ajustant les coûts d'interventions.

Il existe en effet divers modes de traitement pour la désinfestation : nettoyage des surfaces, bulles d'anoxie (privation d'air pendant 3 semaines), bulles de chaleur, congélation, injections de produits biocides dans les trous d'envol et application de cire en surface pour imprégnation des bois non vernis. Les coûts varient en fonction des méthodes conseillées et retenues.

Aussi, le chiffrage pour la désinfestation des 312 objets de l'église Saint-Bonaventure est-il estimé à un montant de 114 384 €

Il convient de porter le montant global de l'opération à 232 659,00 € TTC, à financer par affectation complémentaire d'une partie de l'AP n° 2009-4 « Plan patrimoine PEP 2008-2014 », programme n° 20005, ce montant comprenant l'ensemble des travaux supplémentaires.

Enfin, la Direction Régionales des Affaires Culturelles / Conservation Régionale des Monuments Historiques sera sollicitée pour une subvention, du montant le plus élevé possible.

Vu les délibérations n° 2011/3905 du 7 novembre 2011 et n° 2018/3813 du 28 mai 2018 ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

1. Le nouveau montant de l'opération n° 60047522 « Désinfection des églises » est approuvé. L'opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-4 « Plan patrimoine PEP 2008-2014 », programme n° 20005.

2. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 20005, AP n° 2009-4, opération n° 60047522 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 324, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations compte-tenu des aléas pouvant survenir :

- antérieur : 75 650,56 € ;
- année 2016 : 22 749,31 € ;
- année 2017 : 19 874,13 € ;
- année 2018 : 114 385,00 €.

3. M. le Maire est autorisé à lancer les marchés publics afférents à ces opérations.

4. Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions, notamment celles de la Direction Régionale des Affaires Culturelles / Conservation Régionale des Monuments Historiques et y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. À cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER